

Bonsoir à tous,

Contrairement à de fausses idées reçues, le projet Saclay n'est pas encore définitif. Ce sujet nous concerne tous directement car **le vote se déroulera pendant cette année scolaire** et nous souhaitons avoir votre avis afin de représenter au mieux les étudiants d'AgroParisTech.

Ce projet engagerait fondamentalement l'avenir de l'école, et donc de notre diplôme.

Il faut bien distinguer, concernant AgroParisTech :

- **l'intégration à l'université Paris-Saclay d'un point de vue académique**
- **le déménagement physique des sites franciliens sur le plateau de Saclay**

Il est possible de faire les 2, de ne rien faire ou encore d'intégrer l'université Paris-Saclay sans déménager à Saclay.

Pourquoi tout ce barouf maintenant ?

Tout commence un beau jour d'été, en 2007, avec la loi Pécresse. Vous la connaissez peut-être sous le nom de LRU (la loi =p) et peut-être même que vous avez participé au blocus de votre lycée, une guitare à la main et une pâquerette à l'oreille. Reprise par l'actuel gouvernement et votée, cette loi LRU prévoit que seuls 30 pôles universitaires seront habilités à délivrer des diplômes reconnus internationalement (Licence & master & doctorats).

Parmi ces pôles, 8 sont des IDEX (initiatives d'excellence) dont l'Université Paris-Saclay.

Il apparaît de plus en plus nécessaire que AgroParisTech se rattache à un dispositif afin d'être assuré de pouvoir continuer à délivrer Masters et Doctorats. La question de la visibilité de l'école est également importante.

Cependant notez que le diplôme d'ingénieurs n'est pas concerné.

Le 11 Décembre se déroulera une réunion du Conseil d'Administration (CA) où aura lieu un vote concernant l'entrée ou non d'AgroParisTech dans la future université Paris-Saclay.

=> A l'heure actuelle, AgroParisTech n'est pas encore engagé dans le projet Paris-Saclay. L'école est en pleine phase de négociation. Si nous voulons pouvoir nous prononcer sur ce projet, c'est maintenant.

Intégration à l'université Paris-Saclay d'un point de vue académique

L'administration défend cette position en disant que l'Université Paris Saclay est notre choix privilégié de par les liens d'AgroParisTech avec les écoles déjà présentes dans ce dispositif, la renommée de la future université Paris-Saclay et son enseignement à dominante scientifique. Elle offre un **panel de masters importants**, mais le risque de perdre quelques spécialités proposées par notre école reste présent.

Cette association présente de **nombreux avantages pour les étudiants** qui auront plus facilement accès à de nouveaux enseignements et à des échanges avec les autres étudiants, notamment ceux du réseau Paris Tech.

Enfin au sujet de la vie étudiante : organisation sous la forme d'un campus géant et les nouveaux bâtiments sont construits dans le respect environnemental (certifiés HQE), avec de nombreuses activités culturelles et sportives (potentiellement)

Ils profiteraient d'une **visibilité internationale** plus importante grâce à des « cluster d'innovations » du fait du lien fort qui se développerait avec les entreprises.

Il faut également prendre en considération que si AgroParisTech s'y rattache administrativement, il y a une possibilité de perte de souveraineté de l'école sur ses choix de formations (les statuts de l'université Paris-Saclay prévoient très peu d'élus des différentes écoles au sein de son CA).

De plus, certains professeurs et de nombreux IATOS (Ingénieur, Administratif, Technique, Ouvrier de services) qui ne pourront se déplacer jusqu'au plateau de Saclay. Mais surtout **il est possible que le titre d'Ingénieur Agronome perde de sa valeur** pour ne devenir qu'une "spécialité" de l'Université de Saclay. Le projet Saclay vous concerne car **la réputation d'AgroParisTech est en jeu, et celle de votre diplôme aussi.**

Cependant il faut garder à l'esprit que ces risques sont présents de façon plus ou moins marquée quel que soit le complexe Universitaire que notre école rejoindra.

En fait il y a 2 autres alternatives : l'intégration à l'université PSL (Paris Sciences et Lettres) qui inclut déjà la Sorbonne, Chimie ParisTech, ENS Ulm... ou rester seuls.

AgroParisTech pourrait se rattacher administrativement à un site, sans pour autant déménager physiquement. Plusieurs écoles parisiennes ont déjà choisi cette solution

Le déménagement physique des sites franciliens sur le plateau de Saclay

Pour l'Agro, c'est la **perte de ses terres mais aussi le côté agricole de l'école** (perte de proximité avec la ferme et ses champs expérimentaux) . Le **nouveau site sera nettement plus petit** que ce soit en terme de sol (4ha en tout contre pour plusieurs centaines grignon) ou de bâti (- 8000m² par rapport aux surfaces actuelles). Une partie des archives l'école ne pourra y être installée par manque de place.

Les sites d'Île de France d'AgroParisTech seraient vendus pour financer le déménagement (bye bye Grignon et Claude Bernard).

Seulement 5000 logements sont prévus pour la rentrée 2018 (en plus de ceux de polytechnique, mais ils sont bien évidemment réservés à cette école) pour subvenir aux besoins des 68000 étudiants qui devront faire leur rentrée... donc **le logement sera une galère incroyable** avec des prix qui vont exploser sur le plateau.

Et pour ceux qui voudraient habiter ailleurs, **Saclay constitue un problème majeur pour les transports et l'accès** : campus de 20km de long, nouveau métro pas avant 2030. Les autres moyens d'accès au site sont assez compliqués, le lien entre le RERB et le campus sera assuré par des lignes de bus en attendant, c'est ça dire pendant 12ans minimum !

Suite à ces problèmes de transport, il y aurait possibilité de perte d'attractivité de l'école.

Ces quelques points de vigilance restent pour le moment rédhibitoires à nos yeux et constitueront le cœur de nos revendications en CA en cas de déménagement.

A l'inverse, si Agro Paris Tech reste dans ces murs il y aura dans tout les cas une réorganisation complète de la gestion des sites (fusions et agrandissements) pour palier la multiplicité des sites d'APT.

Pour résumé, Agro Paris Tech se doit de s'associer à une Université. Ceci n'implique en rien un déménagement physique de l'école. Quelque soit le choix, la réputation et la valeur du diplôme d'Ingénieur Agronome sont en jeu.

⇒ Donc répondez au sondage !!!!!!!!!!!!!!!

Bonne soirée =)

Vos représentants au CA